

2 ans de mandat : entre avenir et quotidien

Majorité municipale

Liste UnAutreMont2

Hervé Bayard, Bertrand Tortigue, Chantal Davidson, Chantal Lutz, Jean-Pierre Pinto, Eliane Darteyron, Edmond Hanna, Marie-Christine Bourdieu, Thierry Socodiabéhère, Chantal Couturier, Annie Hillcock, Jeanine Lamaison, Bernard Depons, Guilayne Nailly, Jeanine Boudé, Catherine Picquet, Arsène Buchi, Bruno Rouffiat, Farid Heba, Michel Mége, Jean-François Lagoeyte, Nicolas Tachon, Olivier Bousquet, Cathy Dupouy-Vantrepol, Claude Tauzy, Akia Lafont

contact@unautremont2.fr
Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de ville

Voilà tout juste 2 ans que vous nous avez élu. Le temps est passé très vite, tant le travail que nous avons eu à mener était important. Pourtant nous savons que vos attentes légitimes de changement sont encore très grandes.

L'avenir : l'année du lancement des grands chantiers

Pour mener des projets de grande ampleur, qui redessineront le visage et la vie à l'intérieur de Mont de Marsan, il faut un temps incompressible. Un temps d'études, de montage administratif (avec des contraintes et des délais décidément très lourds) et financier, de concertation, de lancement des concours et des marchés.

Nous avons mené au plus vite ce travail pour démarrer dans les 12 mois qui viennent les grands projets que sont : les berges, l'entrée ouest, la crèche à énergie passive et l'îlot Rozanoff, le crématorium, le boulevard nord, la réhabilitation complète de l'école Saint-Médard, la campagne de ravalement de façades, l'implantation

de containers enterrés en centre-ville, l'avenue Eloi Ducom, la 2^{ème} phase du Manot/Gare, les opérations de requalification de l'habitat et des commerces en centre-ville, le Plan Local d'Urbanisme, la refonte de l'offre de transports en commun...

Ces projets qui sont au cœur de vos attentes et de notre programme vont se matérialiser.

Le quotidien : un service public municipal moderne et adapté, un cadre de vie agréable

Ce travail ne nous a jamais détournés de la nécessité d'œuvrer pour votre quotidien.

Nous avons ainsi voulu rendre la mairie plus accessible aux Montois avec l'ouverture entre 12h et 14h, le pôle jeunesse-sport-éducation regroupé à Nahuques, le guichet unique, le développement de l'e-administration, le numéro vert et les conseils de quartier, ou encore l'ouverture de la piscine le dimanche.

Vous le savez, le cadre de vie est notre cheval de bataille depuis le 1^{er} jour. Cela

passé par la propreté urbaine (où des progrès considérables ont été faits), les aménagements de voirie et les interventions d'urgence pour les petites réparations, la place grandissante faite aux piétons et aux vélos, l'entretien de notre patrimoine (lavoirs, bâtiments...) et de nos espaces verts.

Cadre de vie des enfants et des seniors aussi, avec des investissements doublés pour l'entretien des écoles, des aménagements dans les clubs de 3^{ème} âge et pour le transport à la demande.

Et puis bien sûr, Mont de Marsan ne serait pas ce qu'elle est sans ses loisirs, ses animations, ses activités sportives et culturelles. Là aussi nous avons fait tout notre possible pour améliorer les équipements et vous faire une offre la plus variée et la plus large possible.

Vous trouverez dans ce numéro un compte-rendu plus complet (mais non exhaustif) de cette année de mandat. Nous vous en rendrons compte tous les ans.

Sachez que nous nous tenons à votre entière disposition pour recevoir vos demandes ou répondre à vos questions.

Non à la fermeture de l'école du Manot

Opposition municipale

Liste Ville d'Avenir

Sophie Avant, Alain Baché, Ségolène Dauga, Abdallah El Bakali, Jean Philippe Guerini, Renaud Lagrave, Rose Lucy, Michèle Péguy

contact@ensemblepourmontdemarsan.org
www.ensemblepourmontdemarsan.org
Permanences en mairie au 2^e étage à gauche, le premier samedi de chaque mois.

Une drôle de surprise attendait les habitants du Manot en ce début de printemps. Mme Darrieussecq et son adjointe aux affaires scolaires Mme Darteyron ont réuni les parents d'élèves pour leur annoncer la fermeture de l'école maternelle de quartier, alors même que l'Inspection d'Académie ne l'envisage ni ne le préconise ! A l'heure où les mairies se battent pour conserver leurs écoles victimes des mesures draconiennes de fermeture de la part de l'Education Nationale, le maire de Mont de Marsan et sa majorité municipale ont donc décidé sans aucune concertation de priver tout un quartier de son service public de proximité. Ce sont pourtant de tels services qui garantissent la cohésion, le lien social et ici en l'occurrence, le confort d'un accueil en douceur pour des enfants qui entament leur long parcours scolaire.

Pas de concertation en effet : ni la commission scolaire, ni la communauté éducative montoise n'ont été averties de ce projet ; à aucun moment, elles n'ont été invitées à étudier et débattre de ce dossier.

Pourtant, cette fermeture aura un impact sur les autres écoles montoises. Où iront

les enfants ? Quelle école les accueillera ?

De plus, les deux raisons invoquées pour justifier cette fermeture sont peu convaincantes.

La première dénonce la baisse d'effectif. Or 14 élèves sont déjà réinscrits et au moins 4 familles souhaitent inscrire leur enfant à la rentrée prochaine, ce qui porterait à 18 le nombre d'élèves, 18 étant l'effectif actuel.

Il faut aussi savoir qu'il est très facile d'orienter de nouvelles inscriptions vers une autre école : il suffit pour cela de donner quelques directives au service scolaire chargé d'accueillir les nouveaux venus...

18 serait donc un nombre artificiellement estimé.

Et quand bien même n'y aurait-il que 18 élèves dans cette classe, ne se retrouverait-on pas dans des conditions idéales d'accueil, conditions dans lesquelles les principes de pédagogie différenciée, d'aide individualisée trouveraient tout leur sens ?

La deuxième raison avancée concerne bien-sûr le budget.

L'heure est à l'économie... en tous cas

dans certains domaines. Alors, quelle aubaine ! 2,3 emplois municipaux, des locaux intéressants ... et hop, on récupère les employées, on les déplace, on affecte les locaux à un autre usage et le tour est joué !

Mais ces 2,3 emplois resteront à la charge de la commune et les locaux seront destinés à une micro-crèche municipale nous dit-on. Alors, où est l'économie ? D'autant qu'il faudra bien quelques aménagements pour que le lieu s'adapte à l'accueil de plus jeunes enfants.

Alors pourquoi un tel projet ? D'autres suivront-ils ?

Nous sommes bien sûr indignés par le projet lui-même mais aussi par la manière dont il est mené, et nous le refusons.

La fermeture d'une école est une décision trop grave pour être prise dans de telles circonstances ; le fait qu'elle le soit, de plus, par la majorité municipale de droite ne laisse rien augurer de bon pour les écoles et les futures générations montoises.

Nous assurons donc de notre soutien les parents d'élèves de cette école et mettrons tout en œuvre, à leurs côtés pour faire échec à ce projet.